



Pêche au bar. Coup de gueule de Y. Hêmeury -

Propos recueillis par Armelle Menguy Vice-président du comité régional des **pêches**, c'est à ce titre que le Paimpolais, Yannick Hêmeury, réagit aux propos de Paul Vinay, vice-président de la **fédération** nationale des **pêcheurs plaisanciers**.

Vous estimez inadmissibles les propos de Paul Vinay. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

« Les pélagiques représentent 50 bateaux de 18 m à 25 m, soit 300 marins et leur chiffre d'affaires est réalisé à 30 % par le bar, l'hiver. Là, ils sont arrêtés, par décision européenne et tout ça sous la pression des plaisanciers qui ne savent pas toujours de quoi ils parlent et ne sont pas au courant de tous les rouages. Les plaisanciers sont toujours très donneurs de leçons, sans faire le moindre effort et ils parlent de gestion de la ressource sans s'acquitter de la moindre taxe. Ils ne sont pas crédibles ; pour eux l'accès à la ressource est totalement gratuit. Faut pas exagérer ! Pourquoi ne pas imaginer un permis comme pour la pêche en rivière ou même la chasse ? ».

Quelle est la répartition en tonnage pour chacune des pêches du bar ?

« La zone concernée est le Golfe de Gascogne, et le secteur Manche Ouest et Est. Les pélagiques sont à 1.200 tonnes ; les chaluts de fond, à 1.350 t ; les fileyeurs à 900 t ; les ligneurs à 1.000 t et la plaisance à pas loin de 3.000 t ».

Les pêcheurs professionnels avaient-ils fait des propositions ?

« En septembre. Et les réunions ont été houleuses. On a réuni tous les professionnels qui pêchent le bar ; tout le monde s'est mis autour de la table et tous ont trouvé un terrain d'entente. Ils ont donc proposé de relever la taille à 40 cm, au lieu de 38 cm, et de baisser la pression de pêche des pélagiques de 40 %. Je tiens à rappeler que je suis vice-président du comité régional depuis 1992 et que des réunions j'en ai vécu ; à chaque fois, pour chaque problème, on a apporté des solutions ; nous sommes les premiers concernés par la ressource ; on ne fait pas n'importe quoi. Il n'y a pas les gentils plaisanciers d'un côté et les méchants pélagiques de l'autre. Or, sur ce dossier, les pros n'ont pas été écoutés. Tout ça est très politique ».

Politique en quoi ?

« Dans la zone européenne, ce sont les Français qui pêchent le bar, à environ 80 %. Sur ce dossier, les Britanniques et David Cameron ont subi une pression énorme de la part de leurs plaisanciers très fortunés et tous politisés à l'extrême droite. Pourtant le bar représente une part anecdotique pour eux. Or, Cameron a besoin de cette droite. Donc il a écouté et évoqué l'article 12 de la gestion des pêches européenne. C'est un article qui permet de changer les mesures de manière collective dès lors qu'un pays réclame quelque chose. Imaginons qu'à Chypre, pour une raison ou une autre, ils décident de ne plus pêcher le thon, et ce sera pareil pour toute l'Europe ! Du coup, quand la décision a été prise pour le bar, les professionnels français n'ont pas été entendus. Je sais par Philippe de Lambert des Granges, qui a été administrateur à Paimpol durant trois ans et qui est maintenant adjoint à la direction des pêches et aux relations avec l'Europe que la discussion s'est heurtée à un mur ».

Comment être en symbiose avec le monde de la plaisance ?

« À Paimpol, depuis six ans, nous existons en groupe de liaison ; c'est le seul en France, et ensemble, nous avançons et nous sommes constructifs. Ce que je reproche à Paul Vinay et à sa fédération, c'est de prendre des mesures solennelles sans réflexion et sans concertation. Ça n'apporte rien de bon ».